RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01869
Numéro SIREN : 440 271 286
Nom ou dénomination : ABALONE TT BORDEAUX

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2018 sous le numéro de dépôt 16731

ABALONE TT BORDEAUX
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN
440 271 286 RCS NANTES

Déposé au Greffe
le 01 OCT. 2018
sous le N° 16431
RCS N° 1869

COMPTES ANNUELS
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Certifiés conformes,
LE PRESIDENT

44800 ST HERBLAIN

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 729.06	1 729.06				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 871.53	1 358.78	512.75		512.75	
	Autres immobilisations corporelles	33 661.35	22 255.00	11 406.35	15 436.41	-4 030.06	-26.11
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	170.00		170.00	170.00		
	Prêts	71 967.00		71 967.00	53 459.00	18 508.00	34.62
	Autres immobilisations financières	7 972.00		7 972.00	5 972.00	2 000.00	33.49
	Total II	117 370.94	25 342.84	92 028.10	75 037.41	16 990.69	22.64
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 183 960.25	5 564.58	1 178 395.67	1 264 039.65	-85 643.98	-6.78
	Autres créances	1 120 872.44		1 120 872.44	955 355.41	165 517.03	17.33
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	7.33		7.33	15.33	-8.00	-52.19
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	19 660.88		19 660.88	10 312.70	9 348.18	90.65
	Total III	2 324 500.90	5 564.58	2 318 936.32	2 229 723.09	89 213.23	4.00
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 441 871.84	30 907.42	2 410 964.42	2 304 760.50	106 203.92	4.61

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 79 939.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000.00	100 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	352 739.01	345 943.55	6 795.46	1.96
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	255 711.80	206 795.46	48 916.34	23.65
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	718 450.81	662 739.01	55 711.80	8.41
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	70 761.38	21 524.06	49 237.32	228.75
	Emprunts et dettes financières diverses	27 477.07	27 374.01	103.06	0.38
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 274.92	153 693.59	79 581.33	51.78
	Dettes fiscales et sociales	1 351 270.29	1 433 285.18	-82 014.89	-5.72
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	9 729.95	6 144.65	3 585.30	58.35
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 692 513.61	1 642 021.49	50 492.12	3.07
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 410 964.42	2 304 760.50	106 203.92	4.61
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 692 513.61	1 642 021.49		

44800 ST HERBLAIN

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 153 830.96		6 153 830.96	5 708 789.56	445 041.40	7.80
Chiffre d'affaires NET	6 153 830.96		6 153 830.96	5 708 789.56	445 041.40	7.80
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			263 700.59	224 084.63	39 615.96	17.68
Autres produits			2 116.92	3 185.93	-1 069.01	-33.55
Total des Produits d'exploitation (I)			6 419 648.47	5 936 060.12	483 588.35	8.15
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			618 094.32	540 612.40	77 481.92	14.33
Impôts, taxes et versements assimilés			185 759.05	172 312.82	13 446.23	7.80
Salaires et traitements			4 081 358.78	3 868 147.08	213 211.70	5.51
Charges sociales			1 107 647.31	1 088 323.98	19 323.33	1.78
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 133.84	4 303.50	-169.66	-3.94
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 564.58	4 691.23	873.35	18.62
Dotations aux provisions						
Autres charges			152 061.54	10 399.42	141 662.12	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			6 154 619.42	5 688 790.43	465 828.99	8.19
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			265 029.05	247 269.69	17 759.36	7.18
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	517.78	661.95	-144.17	-21.78
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	517.78	661.95	-144.17	-21.78
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	6 123.03	5 496.47	626.56	11.40
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	6 123.03	5 496.47	626.56	11.40
2. Résultat financier (V-VI)	-5 605.25	-4 834.52	-770.73	-15.94
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	259 423.80	242 435.17	16 988.63	7.01
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 841.00	-3 841.00	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		3 841.00	-3 841.00	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		24 384.71	-24 384.71	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		24 384.71	-24 384.71	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-20 543.71	20 543.71	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		5 436.00	-5 436.00	-100.00
Impôts sur les bénéfices (X)	3 712.00	9 660.00	-5 948.00	-61.57
Total des produits (I+III+V+VII)	6 420 166.25	5 940 563.07	479 603.18	8.07
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 164 454.45	5 733 767.61	430 686.84	7.51
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	255 711.80	206 795.46	48 916.34	23.65

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 410 964.42 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 153 830.96 Euros et dégageant un bénéfice de 255 711.80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 245 311 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 729		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 255		617
Installations générales agencements aménagements divers	20 158		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 503		
TOTAL	34 916		617
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	59 431		20 508
TOTAL	59 601		20 508
TOTAL GENERAL	96 246		21 125

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 729	1 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 872	1 872
Installations générales agencements aménagements divers			20 158	20 158
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 503	13 503
TOTAL			35 533	35 533
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières			79 939	79 939
TOTAL			80 109	80 109
TOTAL GENERAL			117 371	117 371

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 729			1 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 255	104		1 359
Installations générales agencements aménagements divers	9 600	2 260		11 860
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 625	1 770		10 395
TOTAL	19 480	4 134		23 614
TOTAL GENERAL	21 209	4 134		25 343

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	104				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 260				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 770				
TOTAL	4 134				
TOTAL GENERAL	4 134				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	92 588	5 565	92 588		5 565
TOTAL	92 588	5 565	92 588		5 565
TOTAL GENERAL	92 588	5 565	92 588		5 565
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 565	92 588		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	71 967	71 967	
Autres immobilisations financières	7 972	7 972	
Clients douteux ou litigieux	51 412	51 412	
Autres créances clients	1 132 548	1 132 548	
Impôts sur les bénéfices	153 027	153 027	
Taxe sur la valeur ajoutée	51 188	51 188	
Groupe et associés	869 225	869 225	
Débiteurs divers	47 433	47 433	
Charges constatées d'avance	19 661	19 661	
TOTAL	2 404 433	2 404 433	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	18 508		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	70 761	70 761		
Emprunts et dettes financières divers	27 477	27 477		
Fournisseurs et comptes rattachés	233 275	233 275		
Personnel et comptes rattachés	382 638	382 638		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	432 750	432 750		
Taxe sur la valeur ajoutée	362 000	362 000		
Autres impôts taxes et assimilés	173 882	173 882		
Autres dettes	9 730	9 730		
TOTAL	1 692 514	1 692 514		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	101			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	25.0000	4 000			4 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	47 433
Total	47 433

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	448
Emprunts et dettes financières diverses	541
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 513
Dettes fiscales et sociales	481 995
Autres dettes	9 730
Total	597 226

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	19 661
Total	19 661

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 027 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	229 094
Total (1)	229 094

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	456 704
Total	456 704

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	
30 à 39 ans	21 à 30 ans	494
moins de 30 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		494

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

ABALONE TT BORDEAUX
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN
440 271 286 RCS NANTES

RESOLUTION PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MAI 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 255 711,80 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		255 711,80 €
Autres réserves		352 739,01 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	368 450,81 €	
Dividendes		
A titre de dividendes	240 000,00 €	
TOTAL	**608 450,81 €**	**608 450,81 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 60,00 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 30 mai 2018.

Il est rappelé que les dividendes perçus par des personnes physiques résidant fiscalement en France sont soumis de plein droit à un prélèvement forfaire unique (12,8%) majoré des prélèvements sociaux (17,2%) prévus par les articles 117 quater et 200 A du Code Général des Impôts.
Il en résulte une retenue totale de 30,00 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.
En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 70% des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.

Ce dividende serait éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliés en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3, 2° du code général des impôts, sous réserve de l'exercice de l'option prévue au 2 de l'article 200 A du même code.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2016	200 000 €		
31.12.2015	160 000 €		
31.12.2014	170 000 €		

ABALONE TT BORDEAUX
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN
440 271 286 RCS NANTES

RESOLUTION ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MAI 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 255 711,80 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		255 711,80 €
Autres réserves		352 739,01 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	368 450,81 €	
Dividendes		
A titre de dividendes	240 000,00 €	
TOTAL	**608 450,81 €**	**608 450,81 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 60,00 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 30 mai 2018.

Il est rappelé que les dividendes perçus par des personnes physiques résidant fiscalement en France sont soumis de plein droit à un prélèvement forfaire unique (12,8%) majoré des prélèvements sociaux (17,2%) prévus par les articles 117 quater et 200 A du Code Général des Impôts.
Il en résulte une retenue totale de 30,00 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.
En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 70% des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.

Ce dividende serait éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliés en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3, 2° du code général des impôts, sous réserve de l'exercice de l'option prévue au 2 de l'article 200 A du même code.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2016	200 000 €		
31.12.2015	160 000 €		
31.12.2014	170 000 €		

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme
LE PRESIDENT

KPMG AUDIT NORMANDIE
5 avenue de Dubna
14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 57 64
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT BORDEAUX S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

ABALONE TT BORDEAUX S.A.S.

43 Rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Ce rapport contient 15 pages

Référence : YB-12-17-66

KPMG Audit Normandie,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Caen.

Siège social :
KPMG Audit Normandie
5 avenue de Dubna
14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 772 567 R.C.S. Caen
TVA Union Européenne
FR 48 51 27 72 567

KPMG AUDIT NORMANDIE
5 avenue de Dubna
14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 57 64
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT BORDEAUX S.A.S.

Siège social : 43 Rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN
Capital social : €.100 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société Abalone TT Bordeaux S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Bordeaux S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société Abalone TT Bordeaux S.A.S., décrite dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Lô, le 29 mai 2018

KPMG Audit Normandie



Yohann Bossard
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BORDEAUX — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 43 RUE BOBBY SANDS 44800 ST HERBLAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 44027128600047 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122017 Net 3	N-1 clos le 31122016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 729	AG	1 729		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 872	AS	1 359	513	
	Autres immobilisations corporelles	AT	33 661	AU	22 255	11 406	15 436
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	170	BE		170	170
	Prêts	BF	71 967	BG		71 967	53 459
	Autres immobilisations financières*	BH	7 972	BI		7 972	5 972
	TOTAL (II)	BJ	117 371	BK	25 343	92 028	75 037
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 183 960	BY	5 565	1 178 396	1 264 040
	Autres créances (3)	BZ	1 120 872	CA		1 120 872	955 355
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	7	CG		7	15
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	19 661	CI		19 661	10 313
	TOTAL (III)	CJ	2 324 501	CK	5 565	2 318 936	2 229 723
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 441 872	1A	30 907	2 410 964	2 304 761

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 79 939 — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations — Stocks — Créances

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BORDEAUX — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100....000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	352 739	345 944
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	255 712	206 795
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	718 451	662 739
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	70 761	21 524
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	27 477	27 374
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	233 275	153 694
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 351 270	1 433 285
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 730	6 145
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 692 514	1 642 021
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 410 964	2 304 761

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 692 514	1 642 021
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	70 314	21 084

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BORDEAUX — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	6 153 831	FH		FI	6 153 831	5 708 790
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 153 831	FK		FL	6 153 831	5 708 790
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	263 701	224 085
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 117	3 186
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 419 648	5 936 060
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	618 094	540 612
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	185 759	172 313
	Salaires et traitements*					FY	4 081 359	3 868 147
	Charges sociales (10)					FZ	1 107 647	1 088 324
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	4 134	4 304
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	5 565	4 691
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	152 062	10 399
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 154 619	5 688 790
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	265 029	247 270
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	518	662
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	518	662
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 123	5 496
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	6 123	5 496
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 605)	(4 835)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	259 424	242 435

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BORDEAUX — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		3 841
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		3 841
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		24 385
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		24 385
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		(20 544)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		5 436
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 712	9 660
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 420 166	5 940 563
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 164 454	5 733 768
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	255 712	206 795
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	171 113	223 211
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

SAS ABALONE TT BORDEAUX
43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 410 964.42 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 153 830.96 Euros et dégageant un bénéfice de 255 711.80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 245 311 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 729		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 255		617
Installations générales agencements aménagements divers	20 158		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 503		
TOTAL	34 916		617
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	59 431		20 508
TOTAL	59 601		20 508
TOTAL GENERAL	96 246		21 125

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 729	1 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 872	1 872
Installations générales agencements aménagements divers			20 158	20 158
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 503	13 503
TOTAL			35 533	35 533
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières			79 939	79 939
TOTAL			80 109	80 109
TOTAL GENERAL			117 371	117 371

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 729			1 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 255	104		1 359
Installations générales agencements aménagements divers	9 600	2 260		11 860
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 625	1 770		10 395
TOTAL	19 480	4 134		23 614
TOTAL GENERAL	21 209	4 134		25 343

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	104				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 260				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 770				
TOTAL	4 134				
TOTAL GENERAL	4 134				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	92 588	5 565	92 588		5 565
TOTAL	92 588	5 565	92 588		5 565
TOTAL GENERAL	92 588	5 565	92 588		5 565
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 565	92 588		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	71 967	71 967	
Autres immobilisations financières	7 972	7 972	
Clients douteux ou litigieux	51 412	51 412	
Autres créances clients	1 132 548	1 132 548	
Impôts sur les bénéfices	153 027	153 027	
Taxe sur la valeur ajoutée	51 188	51 188	
Groupe et associés	869 225	869 225	
Débiteurs divers	47 433	47 433	
Charges constatées d'avance	19 661	19 661	
TOTAL	2 404 433	2 404 433	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	18 508		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	70 761	70 761		
Emprunts et dettes financières divers	27 477	27 477		
Fournisseurs et comptes rattachés	233 275	233 275		
Personnel et comptes rattachés	382 638	382 638		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	432 750	432 750		
Taxe sur la valeur ajoutée	362 000	362 000		
Autres impôts taxes et assimilés	173 882	173 882		
Autres dettes	9 730	9 730		
TOTAL	1 692 514	1 692 514		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	101			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	25.0000	4 000			4 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	47 433
Total	47 433

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	448
Emprunts et dettes financières diverses	541
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 513
Dettes fiscales et sociales	481 995
Autres dettes	9 730
Total	597 226

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	19 661
Total	19 661

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 027 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	229 094
Total (1)	229 094

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	456 704
Total	456 704

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	
30 à 39 ans	21 à 30 ans	494
moins de 30 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		494

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %